



**Phase d'élaboration des scénarios et
détermination d'une stratégie globale du SAGE
Allier Aval**



Phase 3 : Stratégie

**Synthèse de l'évaluation des scénarios
contrastés**

-

**Document pour la commission de concertation
du 26 octobre 2010 – corrigé suite à la réunion
- Janvier 2012**



Corinne Forst & Pierre Strosser (ACTeon)
Julie Weiss & Philippe Blancher (Asconit Consultants)

Rappel des 8 enjeux du SAGE

Thématique	Enjeu	Niveau de priorité (diagnostic)	Plus-value (scénario tendanciel)
Gestion quantitative	Enjeu 1 - Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme	Particulièrement essentiel	Très forte
	Enjeu 2 - Préparer la gestion de crise en cas d'étiage sévère et de sécheresse	Essentiel	Très forte
	Enjeu 3 - Vivre avec / à côté de la rivière en cas de crue	Moins essentiel	Forte
Gestion qualitative	Enjeu 4 – Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin	Particulièrement essentiel	Moyenne
	Enjeu 5 - Restaurer les milieux aquatiques dégradés afin de tendre vers le bon état écologique et chimique demandé par la Directive Cadre sur l'Eau	Essentiel	Forte
	Enjeu 6 – Empêcher la dégradation, préserver, voire restaurer les têtes de bassin	Moins essentiel	Très forte
Gestion et valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques	Enjeu 7 - Maintenir les biotopes et la Biodiversité	Essentiel	Forte
Dynamique fluviale	Enjeu 8 - Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs	Particulièrement essentiel	Très forte

Ce document présente la synthèse des évaluations des scénarios par enjeu. Chaque enjeu est décrit sur une double page qui présente les sections suivantes :

1. Rappel des objectifs et des mesures de l'enjeu
2. Axe 1 : Efficacité des scénarios
3. Axe 2 : Impacts des scénarios
 - a. implications et impacts attendus
 - b. bénéfiques et gains environnementaux et socio-économiques
4. Axe 3 : Faisabilité des scénarios
5. Tableau de synthèse mettant en avant les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces du socle et des 3 scénarios.

Enjeu 1- Gérer les besoins et les milieux dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme

Niveau de priorité (diagnostic)	Particulièrement essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Très forte

⇒ 5 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 1.1 : Maitriser les prélèvements ■ 1.2 Construction d'une vision à long terme pour les importations et exportations de la ressource en eau
- 1.3 Économiser l'eau ■ 1.4 Conserver les zones d'infiltration naturelles ■ 1.5 Préserver les zones humides

⇒ 24 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
1.1	1.1.1 Mettre en place un schéma de gestion NAEP de la Chaîne des Puys par la commission Inter-SAGE Allier aval / Sioule (SDAGE 6E-2) 1.1.2 Définir les volumes prélevables (équilibre besoins / ressource) et leur répartition entre les différents usages	1.1.4 Faire émerger un organisme unique pour gérer les autorisations de prélèvement agricole à l'échelle du territoire du SAGE	1.1.3 Mettre en place un réseau de points de référence (complémentaire aux points nodaux) avec objectifs de débits ou de niveaux ainsi que des seuils d'alerte et de crise	1.1.4bis Faire émerger un organisme unique pour gérer les autorisations de prélèvement tous usages confondus à l'échelle du territoire du SAGE	5
1.2	1.2.1 Planifier une solidarité entre les territoires déficitaires et excédentaires sur le territoire du SAGE et avec les bassins limitrophes (hors du SAGE Allier Aval)		1.2.2 Réaliser des interconnexions entre les réseaux en eau potable		2
1.3	1.3.1 Identifier les potentiels d'économies sur le bassin Allier Aval 1.3a.1 Améliorer les performances des réseaux AEP selon les objectifs du SDAGE 7B-3 1.3b.1 Promouvoir une agriculture et des techniques économes en eau 1.3b.2 Accompagner l'émergence d'outils adaptés pour favoriser les économies d'eau 1.3d.1 Sensibiliser la population aux économies d'eau		1.3a.2 Développer les pratiques économes dans les collectivités 1.3b.3 Réaliser des diagnostics d'exploitation et effectuer du conseil aux agriculteurs dans le but d'améliorer les pratiques 1.3c.1 Promouvoir les pratiques économes dans l'artisanat, l'industrie et le tourisme	1.3b.4 Améliorer l'efficacité des systèmes d'irrigation 1.3b.5 Recours à des baux environnementaux "irrigation"	10
1.4				3.4b.3 Identifier les zones naturelles d'infiltration et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme	1
1.5	7.5a.1 Elaborer et mettre en œuvre les plans de préservation et de gestion sur les ZHIEP et les ZSGE 7.5a.2 Protéger les zones humides à travers les documents d'urbanisme** 7.5b.1 Restaurer et recréer les zones humides dégradées (intérêt pour la gestion)		7.5a.3 Empêcher les opérations d'assèchement, de remblais, de mise en eau et d'imperméabilisation sur les ZHIEP et ZSGE notamment dans les têtes de bassin 7.5c.1 Sensibiliser les acteurs sur l'importance des zones humides et les modes de gestion adaptés		6
Σ	12	1	7	4	24

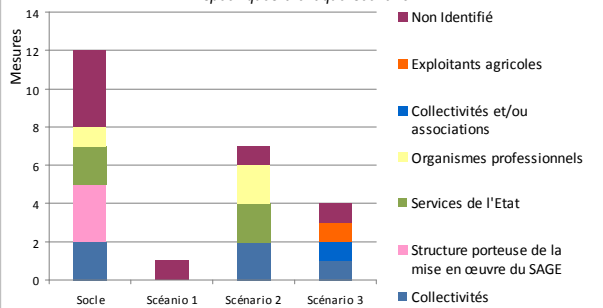
Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures spécifiques à chaque scénario permettent-elles de satisfaire l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
1.1 Maitriser des prélèvements	Moyenne	Forte	Forte	Moyenne
1.2 Construction d'une vision à long terme pour les importations et exportations de la ressource en eau	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
1.3 Économiser l'eau	Forte	Pas de mesure	Forte	Moyenne
1.4 Conserver les zones d'infiltration naturelles	Pas de mesure	Pas de mesure	Pas de mesure	Totale
1.5 Préserver les zones humides	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 1

- Tous scénarios confondus, le contenu des mesures permet de stabiliser et même de renverser la tendance concernant les dégradations supplémentaires liées à l'augmentation des pressions des usagers préleveurs sur la ressource.
- Pour satisfaire fortement les objectifs de l'enjeu (excepté l'objectif de conservation des zones d'infiltration naturelles) le SAGE devra réaliser au minimum les mesures du scénario 2. Pour prendre en compte l'ensemble des objectifs, il devra réaliser les mesures du scénario 3.

Identification des types de maître d'ouvrage pour les mesures du socle et les mesures spécifiques à chaque scénario



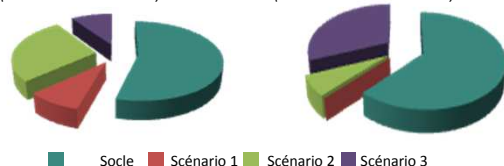
Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Faible	Importante	Importante	Moyenne
Principaux points de blocage identifiés	Coûts importants de la mesure 1.3a.1 qui pourrait nécessiter un étalement des travaux dans le temps, et acceptabilité faible	Difficulté d'identification de la maîtrise d'ouvrage	Coûts très importants de la mesure 1.2.2	Investissements importants pour les agriculteurs

Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario

Fonctionnement annuel
(total environ 791 000 €)

Investissement total
(total environ 2 180 000 €)



* Le total des investissements n'intègre pas 2 mesures très coûteuses concernant le renouvellement des réseaux AEP (socle) et la réalisation d'interconnexions (scénario 2).

A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 1

- Les coûts d'investissements importants pour réaliser les différents scénarios (en particulier le socle et le scénario 3) pourraient représenter une contrainte de faisabilité non négligeable.
- Pour faire face à ces coûts de mise en œuvre importants, les délais de réalisation des mesures seraient à étaler dans le temps.
- Afin d'assurer au maximum l'acceptabilité des usagers, le scénario 1 doit impérativement être mis en œuvre (création d'un organisme unique).

Axe 2 : Impacts des scénarios

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 1

- Dès le socle, les collectivités seraient impactées très fortement à travers de lourds investissements et la promotion de nouvelles pratiques pour l'ensemble des usagers préleveurs (via des outils de communication, de contrats de gestion, de diagnostics, ...).
- Financièrement, les agriculteurs sont impactés fortement seulement à partir du scénario 3. Pour le reste des scénarios, ils sont impactés par des changements de pratique et par une optimisation des prélèvements. Cela pourrait être socialement vécu comme des changements importants par les agriculteurs mais sur le long terme les mesures des scénarios 1 et 2 pourraient être très positives pour le secteur d'activité.
- Pour réduire les impacts socio-économiques négatifs, le SAGE devra impérativement mettre en œuvre à minima le scénario 1. En effet, la création de l'organisme unique permettra de promouvoir et de bâtir une gestion collective structurée, permettant une meilleure répartition entre irrigants d'une ressource disponible mais limitée.

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

Les usagers les plus impactés par de lourds investissements seraient les collectivités.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Très importants	Pas concerné	Très importants	Importants
Agriculteurs	Faibles	Moyens	Moyens	Importants
Industriels	Faibles	Pas concerné	Importants	Moyens
Organismes professionnels du tourisme et des loisirs	Faibles	Pas concerné	Moyens	Moyens
Associations	Faibles	Pas concerné	Faibles	Moyens
Particuliers	Importants	Pas concerné	Importants	Pas concerné

▪ **SOCLE** : Les mesures du socle engageraient très fortement les collectivités à travers de lourds investissements et la promotion de nouvelles pratiques pour l'ensemble des usagers préleveurs (via des outils de communication, de contrats de gestion, de diagnostics, ...). Les particuliers et plus particulièrement les propriétaires de droit d'eau pourraient également être impactés fortement à travers de nouvelles recommandations pour des gestes et pratiques économes en eau.

▪ **SCENARIO 1** : Les impacts de ce scénario sont principalement positifs et ciblés sur les agriculteurs en leur permettant une optimisation des prélèvements aux volumes maximums prélevables grâce à la création d'un organisme unique de gestion.

▪ **SCENARIO 2** : Les impacts sont financiers et liés à des coûts d'investissement (promotion de pratique et d'équipements plus économes en eau pour les collectivités, les agriculteurs et les industriels) et de fonctionnement (personnel nécessaire pour l'animation et la réalisation des diagnostics agricoles).



▪ **SCENARIO 3** : De manière générale, l'ensemble des usagers préleveurs serait impacté par le scénario 3 qui permettrait une optimisation des prélèvements aux volumes maximums prélevables, toutes ressources et usages confondus. De plus, les collectivités seraient plus particulièrement impactées par la mise en place de baux environnementaux à taux avantageux pour les agriculteurs ainsi que les agriculteurs par la promotion de la réhabilitation de leurs réseaux d'irrigation défectueux.

Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux
+++	++	++		Permet d'atteindre l'équilibre quantitatif des bassins ou augmente les débits d'étiages
+				Préserve l'état des eaux souterraines
++	++	+		Réduit les pollutions dues au lessivage des sols
++	++	+		Favorise la recharge des aquifères

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
+	+	+		Sécurise la disponibilité en eau potable en toutes circonstances
++		+		Possibilité de diminution de la facture d'eau
+++	++		++	Améliore la répartition de l'eau entre les différents usages
+++		++	++	Réduit la consommation en eau sans impact sur le rendement
+				Améliore la qualité de l'eau potable
	+		+	Simplifie des démarches administratives

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Améliore la connaissance sur les économies d'eau potentielles et sur les ressources disponibles dans le SAGE et avec les territoires voisins	Difficultés techniques et financières pour la réalisation des travaux sur les réseaux AEP	Permet d'optimiser les prélèvements pour les agriculteurs et simplifie les démarches administratives pour les demandes d'autorisation de prélèvements	Difficulté pour identifier la structure porteuse de l'organisme unique	Promeut des pratiques économes en eau auprès de collectivités, des agriculteurs, des industries et du tourisme	Coût important de sensibilisation des acteurs	Permet d'optimiser les prélèvements pour l'ensemble des usagers + Renforce les potentiels d'économies de la ressource chez les agriculteurs + Renforce le principe d'égalité entre préleveurs	Difficulté pour identifier la structure porteuse de l'organisme unique + coût des mesures pour les agriculteurs
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Planifier une gestion durable de la ressource sur le SAGE et avec les territoires voisins	Risque de manquer de coordination à l'échelle du territoire et hors SAGE	Bâti une gestion collective structurée, permettant une meilleure répartition de la ressource entre irrigants	Risque de mauvaise acceptation sociale des agriculteurs	Coordination des structures maîtres d'ouvrage pour harmoniser les discours et créer une doctrine du SAGE	Risque de ne pas pouvoir toucher le public	Coordination de l'ensemble des prélèvements tous usages et ressources confondues	-

Enjeu 2 – Préparer la gestion de crise en cas d'étiage sévère et de sécheresse

Niveau de priorité (diagnostic)	Essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Très forte

⇒ 2 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 2.1 Améliorer la connaissance des étiages, de leurs causes et de leurs impacts (sur les usages et les écosystèmes)
- 2.2 Élaborer un protocole de gestion de crise à l'échelle du bassin versant

⇒ 4 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
2.1	1.1.2 Définir les volumes prélevables (équilibre besoins / ressource) et leur répartition entre les différents usages				1
2.2	2.1.1 Élaboration d'un protocole de gestion de crise à l'échelle du SAGE Allier Aval à partir des protocoles réalisés au niveau des départements 1.2.1 Planifier une solidarité entre les territoires déficitaires et excédentaires sur le territoire du SAGE et avec les bassins limitrophes (hors du SAGE Allier Aval)		1.1.3 Mettre en place un réseau de points de référence (complémentaire aux points nodaux) avec objectifs de débits ou de niveaux ainsi que des seuils d'alerte et de crise		3
Σ	3	0	1	0	4

Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures spécifiques à chaque scénario permettent-elles de satisfaire l'atteinte des objectifs ?

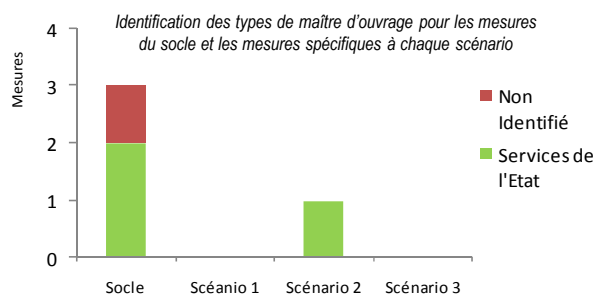
Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
2.1 Améliorer la connaissance des étiages, de leurs causes et de leurs impacts (sur les usages et les écosystèmes)	Totale	Pas de mesure	Pas de mesure	Pas de mesure
2.2 Élaborer un protocole de gestion de crise à l'échelle du bassin versant	Forte	Pas de mesure	Moyenne	Pas de mesure

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 2

- La portée géographique du socle favorise une gestion de crise cohérente et solidaire au sein du SAGE, mais également avec les territoires limitrophes en tenant compte des besoins amont/aval et des bassins déficitaires/excédentaires.
- Le scénario 2 permet de combler les manques de connaissances identifiés dans le scénario tendanciel, notamment sur la problématique hydrologique de certains affluents aux étiages sévères, et sur les « petits prélèvements » sur la Chaîne des Puys.
- L'efficacité de ces mesures est fortement dépendante du niveau de connaissance acquis d'une année sur l'autre. Ainsi, plus les chroniques de données seront importantes, plus la gestion de crise par anticipation sera efficace.

Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

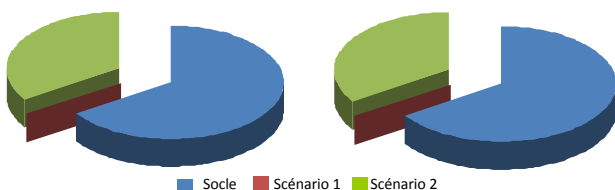
	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Importante	Non traité	Très importante	Non traité
Principaux points de blocage identifiés	Aucune contrainte majeure, une concertation préalable est néanmoins nécessaire pour faciliter l'acceptabilité des mesures (2.2.1 et 1.1.2)	-	Aucune contrainte majeure identifiée.	-



Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario

Fonctionnement annuel
(total environ 93 700 €)

Investissement total
(total environ : 229 000 €)



A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 2

- Aucune contrainte majeure ne peut compromettre la mise en œuvre des scénarios de l'enjeu 2.
- Afin d'assurer un maximum d'acceptabilité de la part des agriculteurs, le scénario 2 doit être réalisé (création de l'organisme unique de gestion dans le scénario 1).

Axe 2 : Impacts des scénarios

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

Les mesures prévues pour satisfaire l'enjeu 2 impacteraient essentiellement les usagers préleveurs de manière générale. Au sein des préleveurs, les agriculteurs irriguant et éleveurs seraient plus particulièrement impactés étant donné l'augmentation des besoins en eau en période estivale pour cette activité, et plus particulièrement encore durant les situations de sécheresse.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Moyens	Pas concerné	Faibles	Pas concerné
Agriculteurs	Importants	Pas concerné	Moyens	Pas concerné
Industriels	Moyens	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné
Particulier	Faibles	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné

- **SOCLE** : Les mesures du socle impacteraient les usagers préleveurs et plus particulièrement les agriculteurs qui pourraient avoir de potentielles pertes financières induites par les mesures de restrictions, voire d'interdiction des prélèvements.
- **SCENARIO 2** : La mesure du scénario 2 permettrait de réduire les impacts du socle sur le moyen terme, grâce à une meilleure anticipation des crises. En effet, les données acquises au fil du temps sur le fonctionnement hydrologique des masses d'eau et les besoins en eau pourront permettre d'anticiper plus rapidement, de prévenir, voire d'éviter le déclenchement de ces mesures de crises.

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 2

- Aucune contrainte majeure ne peut compromettre la mise en œuvre des scénarios de l'enjeu 2.
- Afin d'assurer un maximum d'acceptabilité de la part des agriculteurs, le scénario 2 doit être réalisé (création de l'organisme unique de gestion dans le scénario 1).

Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux
++		++		Optimise la répartition de la quantité d'eau disponible par sous bassin versant et entre territoires excédentaires et déficitaires
+++				Réduit les prélèvements sur la ressource en eau

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
+++				Recherche le principe d'égalité entre usagers du territoire
+++				Renforce la solidarité amont/aval et solidarité bassins déficitaires/excédentaires
+		+++		Améliore l'anticipation des épisodes des étiages sévères et des sécheresses

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Favorise une gestion de crise cohérente et solidaire au sein du SAGE et avec les territoires voisins	Potentiels manques à gagner induits par les mesures de restrictions, voire d'interdiction des prélèvements	-	-	Permet de combler les manques de connaissances sur les problématiques hydrologiques de certains bassins	-	-	-
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Coordination interdépartementale renforce le principe d'égalité entre les usagers de territoires administratifs différents	Acceptabilité des mesures de crise par les agriculteurs	-	-	Plus les chroniques de données seront importantes, plus la gestion de crise par anticipation sera efficace	-	-	-

Enjeu 3. Vivre avec/à côté de la rivière en cas de crues

Niveau de priorité (diagnostic)	Moins essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Forte

⇒ 4 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 3.1 Coordonner les actions à l'échelle du bassin versant (dans l'optique du plan de gestion de la directive inondation)
- 3.2 Mettre en place une communication pour "la culture du risque" des acteurs, particuliers et entreprises (SDAGE 12A-1)
- 3.3 Arrêter l'extension de l'urbanisation des zones inondables
- 3.4 Gérer les écoulements et le risque d'inondation pour protéger les populations

⇒ 23 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios

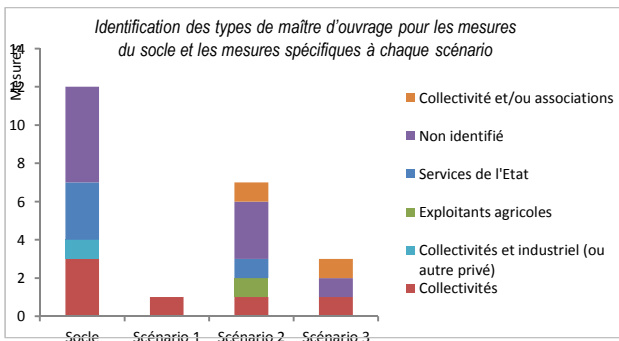
Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
3.1	3.1.1 Assurer une gestion du risque d'inondation à l'échelle du bassin versant	3.1.2 Proposer une extension du système de prévision des crues sur des affluents de l'Allier			2
3.2	3.2.1 Mettre à jour le diagnostic et l'état des lieux du SAGE à partir des résultats de l'étude 3P (EPL-2010)** 3.2.2 Faciliter l'accès à l'information du public et des élus à travers un plan de communication sur le risque inondation et sur les mesures d'organisation existantes et pour entretenir la mémoire du risque				2
3.3	3.3.1 Faciliter la finalisation, révision des PPRI et harmonisation des PPRI à l'échelle des bassins versants (suivant les orientations du SDAGE 12B-1)				1
3.4	3.4a.1 Identifier et préserver les champs d'expansion de crues sur le territoire du SAGE sur l'ensemble des communes disposant ou non de PPRI 3.4a.2 Formuler un avis concernant tous les ouvrages ou travaux susceptibles de perturber les écoulements et la mobilité de la rivière 3.4b.1 Réduire le ruissellement urbain et limiter les rejets d'eaux pluviales 3.4c.1 Aménager le bâti existant en zone inondable selon leur vulnérabilité et accompagner la mise en place de mesures en entreprise/dans les services selon leur vulnérabilité 7.5a.1 Élaborer les plans de préservation et de gestion sur les ZHIEP et les ZSGE (SDAGE 8.A2) 7.5a.2 Protéger les zones humides à travers les documents d'urbanisme (SDAGE 8A1)** 7.5b.1 Restaurer et recréer les zones humides dégradées (SDAGE 8B) 7.5b.2 Veiller à la compensation des pertes de zones humides lors des projets (SDAGE)		3.4a.3 Restaurer les champs d'expansion de crues sur le territoire du SAGE (existants et potentiellement disponibles) en cohérence avec la restauration de l'espace de mobilité 3.4b.2 Définir et accompagner des mesures permettant de limiter et réduire le ruissellement en zone agricole 3.4b.4 Promouvoir le développement des schémas directeurs d'eaux pluviales 3.4c.2 Favoriser et accompagner les communes pour l'élaboration et la révision des PCS et des DICRIM 7.5a.3 Empêcher les opérations d'assèchement, de remblais, de mise en eau et d'imperméabilisation sur les ZHIEP et ZSGE notamment dans les têtes de bassin 7.5a.5 Imposer une analyse de l'incidence des projets (même en-dessous des seuils de déclaration) (sur les ZHIEP et les ZSGE) 7.5c.1 Sensibiliser les acteurs sur l'importance des zones humides et les modes de gestion adaptés aux différents types de zones humides	3.4a.3 Instaurer les champs d'expansion de crues sur le territoire du SAGE (existants et potentiellement disponibles) en cohérence avec la restauration de l'espace de mobilité 3.4b.3 Identifier les zones naturelles d'infiltration et les prendre en compte dans les documents d'urbanisme 7.5a.4 Favoriser l'acquisition foncière des zones humides par les collectivités ou les associations	18
Σ	12	1	7	3	23

Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures de chaque scénario contribuent-elles à l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
3.1 Coordonner les actions à l'échelle du bassin versant (dans l'optique du plan de gestion de la directive inondation)	Forte	Moyenne	Pas de mesures	Pas de mesures
3.2 Mettre en place une communication pour "la culture du risque" des acteurs, des particuliers, des entreprises SDAGE 12A-1	Totale	Pas de mesures	Pas de mesures	Pas de mesures
3.3 Arrêter l'extension de l'urbanisation des zones inondables	Totale	Pas de mesures	Pas de mesures	Pas de mesures
3.4 Gestion des écoulements et du risque d'inondation pour protéger les populations	Forte	Pas de mesures	Forte	Moyenne

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 3

- Les mesures des 3 scénarios ciblent la totalité de l'Axe Allier mais aussi certains affluents. Les mesures sur les affluents augmentent l'efficacité de mesures situées sur l'Axe Allier .
 - Les mesures du socle permettent d'améliorer la gouvernance, la préservation des zones d'expansion des crues et de traiter les secteurs sensibles et prioritaires du bassin, contribuant de manière importante à l'atteinte de tous les objectifs de cet enjeu.
- Cependant le socle s'intéresse peu au ruissellement en zone agricole et aux communes moins prioritaires, qui ne sont considérées qu'à partir du scénario 2.
- Afin de prendre en compte le risque inondation de manière intégrée à l'échelle du bassin, le SAGE devrait réaliser a minima les mesures du scénario 2.



Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Moyenne	Importante	Très importante	Importante
Principaux points de blocage identifiés	Coûts importants de la mesure 3.4b.1 qui pourrait nécessiter un étalement des travaux dans le temps.	Faisabilité technique de la mesure 3.1.2 qui demande l'amélioration préalable de la connaissance des régimes hydrologiques des affluents afin d'identifier les stations les plus pertinentes pour appréhender le temps de réaction des affluents	Acceptabilité des mesures agricoles (3.4b.2) : certaines actions pourraient être perçues comme de nouvelles contraintes. Mais leur portée géographique est limitée aux coteaux.	Acceptabilité plus faible des mesures 3.4a.3bis et 3.4b.3 et 7.5a.4. nécessitant des acquisitions foncières et l'application de règles de gestion et d'exploitation strictes (mais zones du territoire très limitées).

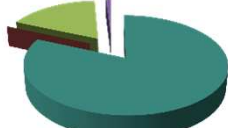
A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 3

- Les enjeux de faisabilité financière du socle et de faisabilité technique du scénario 1 pourraient conduire à des délais de mise en œuvre.
- Identifier des sources de financement pour la mesure 3.4b.1 serait primordial. Sans cette mesure, le coût d'investissement du socle serait 20 fois moins élevé.
 - L'acceptabilité sociale est bonne dans son ensemble. Des accompagnements spécifiques pourraient cependant être nécessaires pour certaines mesures sensibles liées en particulier à la maîtrise du foncier.
- La gouvernance est bien identifiée. Les choix stratégiques permettront d'identifier certains maîtres d'ouvrages publics affichés aujourd'hui comme « non identifié ».

Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario

Fonctionnement (total environ 460 000€/an)

Investissement total (total environ : 206 730 000€)



■ Socle ■ Scénario 1 ■ Scénario 2 ■ Scénario 3

Axe 2 : Impacts des scénarios

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 3

- L'effort financier demandé concerne principalement les collectivités.
- Les mesures ont des impacts socio-économiques positifs dans la plupart des cas. La réduction des dommages liés aux crues et inondations est un impact positif majeur partagé par l'ensemble des usagers des zones inondables.

Principales conclusions sur les implications et impacts attendus

Les acteurs concernés sont l'ensemble des acteurs des communes soumises au risque d'inondation ainsi que quelques collectivités ou exploitants agricoles des affluents.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Importants	Faibles	Importants	Moyens
Industriels	Moyens	Pas concernés	Faibles	Pas concernés
Agriculteurs	Faibles	Pas concernés	Importants	Moyens
Particuliers	Faibles	Pas concernés	Pas concernés	Pas concernés



■ **SOCLE** : Les mesures du socle impacteraient fortement les collectivités, des investissements importants étant nécessaires pour la gestion du pluvial (agglomérations de Clermont et de Riom concernées). Des investissements pourraient aussi être réalisés pour aménager le bâti (collectivités et industriels), installer des repères de crues, restaurer les zones humides. Des mesures pourraient conduire à l'interdiction de développement de zones d'activités dans certains secteurs. Le socle demanderait également des modifications de pratique ou d'assolement par les agriculteurs, voir des pertes de foncier très localisé.

■ **SCENARIO 1** : Les coûts sont limités aux coûts d'installation, de suivi et d'entretien des dispositifs de suivi des affluents (8 stations prévues d'après l'étude 3P).

300 ha de champs d'expansion des crues et 300 ha de zones de coteaux dimensionnés pour les mesures des 3 scénarios

■ **SCENARIO 2** : Une vingtaine de communes seraient concernées par la mise en place de schéma pluvial. Des investissements seraient à prévoir pour la restauration de champs d'expansion des crues ou de zones humides. Les agriculteurs pourraient connaître des surcoûts liés à l'entretien des zones de coteaux, aux modifications de pratique ou d'assolement voir aux pertes localisées de foncier.

Les usagers en quelques chiffres

- 258 communes concernées par le risque d'inondation.
- Près de 800 entreprises situées en zones inondables (estimation à partir de l'Étude 3P - Allier/Dore/Sioule/Alagnon).
- Environ 15 000 résidents concernés par les inondations de l'Allier

■ **SCENARIO 3** : Les collectivités seraient principalement concernées à travers la maîtrise d'ouvrage de travaux et l'acquisition de zones humides et/ou la création de champs d'expansion des crues. Ces mesures pourraient également nécessiter des modifications de gestion ou d'assolement sur les parcelles concernées et éventuellement des pertes de foncier (très localisé) pour un nombre limité d'agriculteurs.

Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux
+++	+	++		Préserve la dynamique fluviale
++		+	+++	Préserve la biodiversité
++		++	+++	Préserve et recrée des milieux humides
++		++		Réduit les pollutions dues au lessivage des sols
+		+	++	Favorise la recharge de la nappe alluviale

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
+++		++		Améliore la connaissance et la transmission d'information sur la vulnérabilité du territoire
+++	+++	++		Améliore la connaissance et l'information sur le risque d'inondation
+++	+	+++		Meilleure capacité à transmettre l'information vers les habitants et les industriels
+++				Intègre le risque inondation dans les décisions et mise en place les bonnes pratiques
+++	+	++	++	Assure la sécurité des biens et des personnes
++		++	++	Réduit les dommages (destruction d'infrastructure, arrêt d'activité temporel, etc.) en cas de crue.

ATOUS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Améliore la connaissance et la prise de conscience du risque inondation et réduit le risque sur les zones prioritaires à forts enjeux	Moyennement efficace sur la gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant	Mesure préconisée par l'Étude 3P et amélioration de la prévision des crues sur des secteurs non couverts aujourd'hui	Contrainte de mise en œuvre technique (par rapport à la localisation des stations)	Accompagnement des communes sur les outils de communication et de planification	Incertitude sur la mobilisation des communes et agriculteurs pour réaliser les actions découlant des mesures	Protection des populations et des entreprises contre le risque (réduction des dommages en cas de crues) pour un coût de réalisation acceptable	Difficulté de quantifier les gains de ce scénario.
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Mener des travaux permettant de réduire la vulnérabilité des enjeux (tous usagers)	Acceptation des contraintes d'occupation du sol	Améliorer la connaissance des débits et régime hydrologique des cours d'eau, élément valorisable dans l'étude de vulnérabilité prescrite dans le socle	-	Mutualisation des moyens et des efforts par le regroupement intercommunal de certaines actions	Ressource financière disponible pour les communes, les industriels et les particuliers pour la mise en place des actions découlant des mesures	Améliorer la qualité paysagère et concourir à la création de zones humides, offre des opportunités d'acquisition de certaines zones humides	Risque de mauvaises acceptations sociales en lien avec les contraintes de gestion et d'occupation du sol des zones identifiées et créées

4

Enjeu 4. Restaurer et préserver la qualité de la nappe alluviale de l'Allier afin de distribuer une eau potable à l'ensemble des usagers du bassin

Niveau de priorité (diagnostic)	Particulièrement essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Moyenne

⇒ 3 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 4.1. Améliorer et préserver la qualité de l'eau des captages d'eau potable
- 4.2. Mettre en place un réseau d'alerte en cas de pollution accidentelle
- 4.3. Atteindre le bon état qualitatif pour l'ensemble de la nappe alluviale

⇒ 26 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios :

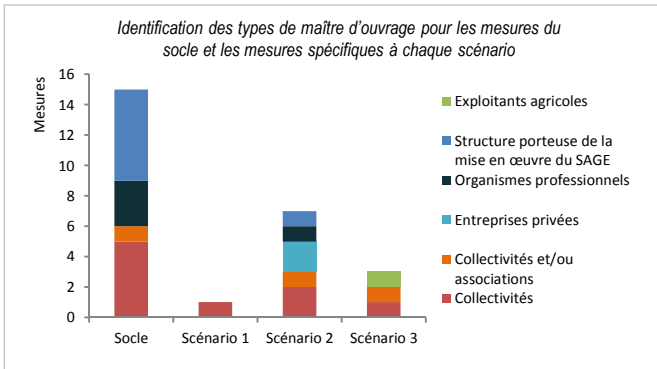
Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
4.1	4.1a.1 Faire émerger des plans d'action visant la réduction des pollutions diffuses, nitrates et phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages prioritaires**		4.1b.1 Identifier des captages les plus stratégiques, outre ceux déjà identifiés comme prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement, et mettre en place un programme d'actions sur leur aire d'alimentation		2
4.2	4.2.1 Assurer la distribution d'une eau potable à l'ensemble des usagers et coordonner la gestion de crise				1
4.3	4.3a.1 Sensibiliser les agriculteurs à la pollution de la nappe alluviale** 4.3a.2 Contribuer à la mise en œuvre du programme d'action nitrate** 4.3a.4 Identifier les sites industriels (anciens et actuels) pouvant générer et stocker des pollutions (micropolluants, substances dangereuses, médicamenteuses) ** 4.3a.6 Identifier les infrastructures ou aménagements du secteur public (dont les décharges) pouvant générer et stocker des pollutions (micropolluants, substances dangereuses, médicamenteuses) ** 4.3b.1 Exercer des contrôles sur la nappe alluviale hors des puits de captage en alimentation en eau potable** 4.3b.2 Améliorer et/ou mettre en place un réseau de mesures pour suivre les molécules identifiées comme source de pollution et celles potentiellement à risque** 5.2b.3 Inciter à la mise en œuvre des bonnes pratiques en dehors des zones vulnérables 5.2c.1 Mettre en place un plan de réduction de l'usage des pesticides s'appuyant sur les actions du plan national "Ecophyto 2018" (SDAGE 4A-2) sur des zones prioritaires 8.1.1 Préserver l'espace de mobilité optimum 8.1.2 Encadrer la réalisation de projets d'aménagements d'intérêt public 8.1.3 Mettre en place un cadre pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales obligatoires 8.2.1 Accélérer la restauration de l'espace de mobilité optimum 8.2.2 Mener des actions visant l'amélioration du transport sédimentaire	8.1.5 Limiter le développement de l'urbanisation dans l'espace de mobilité optimum	4.3a.3 Accompagner le développement d'une agriculture économe en intrant 4.3a.5 Limiter l'impact des anciennes et futures carrières sur la qualité de la nappe alluviale 4.3b.3 Synthétiser la communication sur les données de la qualité de la nappe alluviale 8.2.3 Mener des actions visant la restauration des milieux dans les zones prioritaires de restauration 8.4.2 Mettre en œuvre un plan de gestion des anciennes gravières (protection, comblement, capture par la rivière, etc...)	4.3a.7 Mettre en place des solutions d'aménagement pour les voies routières et ferrées présentant un risque de pollution pour la nappe 1.3b.4 Améliorer l'efficacité des systèmes d'irrigation 1.3b.5 Recours à des baux environnementaux "irrigation"	23
Σ	15	1	7	3	26

Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures de chaque scénario contribuent-elles à l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
4.1. Améliorer et préserver la qualité de l'eau des captages d'eau potable	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
4.2. Mettre en place un réseau d'alerte en cas de pollution accidentelle	Totale	Pas de mesure	Pas de mesure	Pas de mesure
4.3. Atteindre le bon état qualitatif pour l'ensemble de la nappe alluviale	Forte	Faible	Moyenne	Moyenne

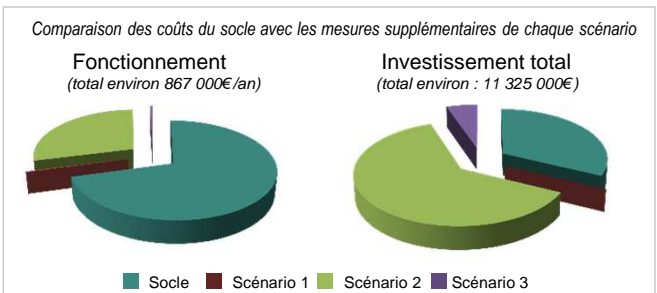
A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 4

- Les 3 scénarios combinent des mesures ciblant différentes enveloppes de l'Axe Allier (emprise de la nappe, zone vulnérable, espace de mobilité optimal, etc.) et des mesures de communication pour l'ensemble du territoire Allier aval.
- Les mesures du socle, orientées principalement sur le secteur agricole, permettent d'atteindre fortement les objectifs de l'enjeu.
- L'unique mesure du scénario 1 sur la dynamique fluviale (8.1.5) n'aura une efficacité qu'à long terme satisfaisant faiblement l'objectif.
- Les scénarios 2 et 3 demandent un effort à tous les usagers du bassin et complète les interventions proposées dans le socle pour les captages d'eau potable.



Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Importante	Très importante	Importante	Moyenne
Principaux points de blocage identifiés	Acceptabilité moins forte des mesures de l'enjeu 8 et fort besoin de ressources humaines pour l'animation des mesures.	Pas de contraintes particulières mises en évidence.	Coûts importants en investissement, essentiellement pour les mesures de gestion et de restauration des carrières (4.3a.5 et 8.4.2).	Faisabilité moyenne de la mesure 4.3a.7 (réseau routier conséquent et foncier limité) et acceptabilité moyenne de la mesure 1.3b.4 (pour certains exploitants comme ceux proches de la retraite).



A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 4

- La faisabilité technique des mesures ne révèle pas de difficulté spécifique pour la plupart des mesures proposées. Des difficultés de mise en œuvre pourraient émerger pour le scénario 3.
- L'acceptabilité reste bonne même si potentiellement moins élevée des mesures particulières demandant un investissement ou des pertes de foncier aux usagers.
- La gouvernance est bien identifiée, les mesures étant pour la plupart déjà portées ou initiées sur des parties du territoire par les maîtres d'ouvrages désignés.
- Les coûts sont importants pour le scénario 2. Les investissements du scénario 3 n'ont cependant pas pu être dimensionnés (incertitude sur le dimensionnement).

Note: Le coût de la mesure 4.3a.7 du scénario 3 n'a pu être estimé et n'est pas pris en compte dans le graphique.

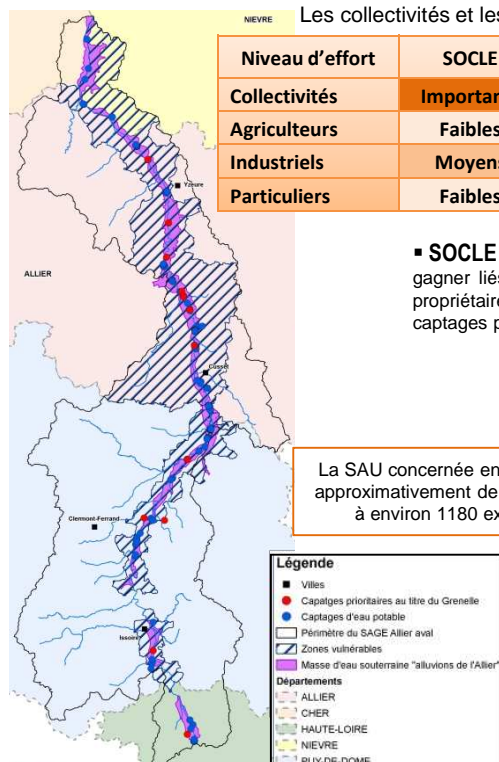
Axe 2 : Impacts des scénarios

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 4

- Les mesures entraînent principalement des coûts pour les syndicats d'eau potable (porteurs de projet), les agriculteurs situés en zone vulnérable (adaptation/modification de pratiques) et les industriels (en particulier les carrières : réhabilitation de sites et contraintes de développement de leurs activités).
- Les impacts des mesures sont positifs socialement dans la plupart des cas, une part importante de la population du territoire bénéficiant de la diminution du taux de nitrate et pesticide dans la nappe pouvant concourir globalement à la réduction des coûts de traitements de potabilisation de l'eau.

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

Les collectivités et les industriels seraient globalement les plus impactés par les mesures proposées.



Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Importants	Faibles	Importants	Moyens
Agriculteurs	Faibles	Pas concerné	Faibles	Moyens
Industriels	Moyens	Moyens	Importants	Pas concerné
Particuliers	Faibles	Pas concerné	Faibles	Pas concerné

▪ **SOCLE** : Les mesures du socle peuvent dans certains cas induire des surcoûts d'exploitation ou des manques à gagner liés au changement de pratique (agriculture et collectivités). Des indemnités des exploitants ou des propriétaires seront nécessaires pour accompagner la mise en place de servitude, de plans d'action sur les captages prioritaires, la mise au norme de sites non conformes et la création de champs captant.

▪ **SCENARIO 1** : Les impacts négatifs seraient liés à des contraintes d'exploitation et d'occupation du sol pour le développement de l'urbanisation ou de carrières dans l'Eopt.

La SAU concernée en zone vulnérable serait approximativement de 113 500 ha, équivalent à environ 1180 exploitants agricoles

▪ **SCENARIO 2** : Les impacts sont financiers et liés à des coûts d'investissement (matériel pour les économies d'eau, réhabilitation des anciennes gravières) et des éventuels surcoûts de gestion (dans les AAC non prioritaires).

Environ 91 500 habitants seraient concernés par l'amélioration de la qualité de l'eau au niveau des captages prioritaires soit environ 13% de la population du territoire du SAGE Allier aval

SCENARIO 3 : Le scénario 3 pourrait impacter les collectivités devant aménager des voies routières et ferrées ainsi que les agriculteurs par des éventuelles pertes de terres irrigables dans les zones stratégiques ainsi que des investissements dans du matériel d'irrigation efficient.

Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux	Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
++		++	+	Améliore et/ou préserve la qualité de l'eau souterraine	++	+	++	+	Réduit les coûts de traitements pour la potabilisation de l'eau
++		++		Favorise la biodiversité ordinaire			++	+	Contribue à la préservation de la santé des consommateurs
+++	+	++		Préserve la dynamique fluviale	++		++		Contribue à la préservation de la santé des exploitants (utilisation de moins de phytosanitaires)
++		++		Améliore la qualité et la biologie des sols	++				Économie réalisée sur les achats de molécules phytosanitaires
	++			Permet la constitution de réserves de matériaux pour des restaurations futures	++				Économie d'eau
		++	++	Préserve l'aspect quantitatif de la ressource en eau			++	++	

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Améliore la coordination et la connaissance. Mesures en cours de réalisation (Directive nitrates, Captages Grenelle), ce qui facilite l'acceptabilité	Prend peu en compte les efforts que peuvent mener les industriels et les collectivités	Lien avec la préservation de la dynamique fluviale	Efficacité limitée par rapport à l'atteinte des objectifs de l'enjeu	Encourage les efforts de la part des collectivités et industriels. Meilleur accompagnement des agriculteurs	-	Intègre les voies routières et ferrées dans le processus, peu pris en compte dans d'autres enjeux.	Difficultés techniques de réalisation
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Développement d'une agriculture préservant la qualité de la ressource en eau et réduit potentiellement les coûts de traitement de l'eau potabilisable	Acceptabilité des nouvelles pratiques de gestion à mettre en place.	Constituer des réserves foncières pour les collectivités, éventuellement disponibilité pour échange de foncier avec des agriculteurs	Risque de mauvaise acceptation sociale (carriers et communes), éventuel frein au développement local	Coordination des actions de réhabilitation des gravières et des carrières (enjeu 8 et enjeu 4)	Manque de communication sur les liens entre gestion quantitative et gestion qualitative (incompréhension de certaines mesures)	Mutualisation des diagnostics d'exploitation pour les irrigants (évaluation les aspects à la fois sur les aspects quantitatif et qualitatif)	Contraintes trop fortes et abandon de la mesure (voies routières et ferrées)

Niveau de priorité (diagnostic)	Essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Forte

⇒ 3 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 5.1 Assurer une gouvernance adaptée et faire émerger des porteurs de projets
- 5.2 Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau
- 5.3 Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques

⇒ 47 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios :

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
5.1	5.1.1 Définir les territoires sur lesquels des maîtrises d'ouvrage et/ou des structures porteuses doivent émerger afin de mettre en place les actions pour viser les objectifs de la DCE (notamment en matière de restauration de la morphologie)	5.1.2 Mettre en réseau les acteurs du territoire pour faciliter la mise en œuvre et le suivi du SAGE et assurer une animation locale sur le territoire			2
5.2	5.2a.1 Planifier les moyens nécessaires pour mettre aux normes les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement et assurer leur performance dans la durée (collectivités et industries) ** 5.2a.2 Améliorer les conditions de collecte des effluents urbains et industriels, et leur transport dans les réseaux 5.2b.1 Préserver et restaurer les haies et la ripisylve 5.2b.2 Mettre en place des dispositifs enherbés 5.2b.3 Inciter à la mise en œuvre des bonnes pratiques en dehors des zones vulnérables 5.2c.1 Mettre en place un plan de réduction de l'usage des pesticides s'appuyant sur les actions du plan national "Ecophyto 2018"(SDAGE 4A-2) sur des zones prioritaires 5.2c.2 Informer les particuliers, les collectivités et les professionnels sur l'usage des produits phytosanitaires 5.2c.3 Mettre en place des plans de gestion ou d'entretien des fossés de bords de route 5.2d.1 Étudier l'origine et l'impact des pollutions chroniques et ponctuelles et mieux connaître leur mode de transfert** 4.3a2 Contribuer à la mise en œuvre du programme d'action nitrate** 4.3a4 Identifier les sites industriels (anciens et actuels) dont les anciennes décharges et les collectivités pouvant générer et stocker des pollutions (micropolluants, substances dangereuses, médicamenteuses) **		5.2a.3 Limiter les apports en sortie de stations d'épuration en améliorant leurs capacités et niveaux de traitement 5.2a.5 Sensibiliser particuliers et collectivités sur assainissement et rejets polluants 5.2b.4 Inciter l'installation d'abreuvoirs et limiter les accès aux cours d'eau par les animaux d'élevage en secteurs sensibles 5.2b.5 Améliorer le stockage, la gestion des effluents, envisager des systèmes alternatifs et mettre aux normes les bâtiments d'élevage 5.2b.6 Améliorer la gestion des effluents chez les producteurs fromagers pour supprimer les rejets directs de lactoserum dans le milieu récepteur 5.2c.4 Développer des techniques alternatives de traitement par les collectivités et les agriculteurs 1.3b.3 Réaliser des diagnostics d'exploitation et conseiller les agriculteurs pour améliorer les pratiques agricoles 4.3a3 Accompagner le développement d'une agriculture économe en intrants	5.2a.3 bis Limiter les apports en sortie de stations d'épuration, en améliorant les capacités et les niveaux de traitement des stations 5.2a.4 Favoriser la prise de compétence des services publics d'assainissement non collectif (SPANC) en matière de mise aux normes 5.2b.6 bis Améliorer la gestion des effluents chez les producteurs fromagers pour supprimer les rejets directs de lactoserum dans le milieu récepteur 5.2d.2 Réhabiliter et confiner les sites contaminés par des micropolluants	23
5.3	5.3a.1 Améliorer le dispositif de suivi existant** 5.3a.2 Réaliser des diagnostics hydro-morphologiques sur les cours d'eau où la cause des perturbations est mal connue** 5.3b.1 Veiller à la non dégradation et à la restauration des milieux (dans l'objectif d'atteinte du bon état) lors de projets d'aménagement en réfléchissant aux solutions alternatives et aux mesures compensatoires 5.3b.2 Restaurer les habitats piscicoles aquatiques sur les sections dégradées 5.3b.3 Restaurer et entretenir la ripisylve 5.3b.4 Restaurer la morphologie du cours d'eau par des actions de reméandrage et de reconnexion des annexes 5.3c.1 Inventorier l'ensemble des plans d'eau existants notamment pour définir les secteurs à forte densité 5.3c.2 Inciter l'aménagement des plans d'eau les plus impactant voire supprimer les plans d'eau non régularisés en cas d'impact fort sur le milieu et de refus d'aménagement** 5.3e.1 Accompagner l'application de l'article L.214-17 du code de l'environnement : réforme du classement des cours d'eau ** 5.3e.2 Accompagner l'aménagement des obstacles à la continuité écologique identifiés comme prioritaires dans le Grenelle** 5.3e.3 Achever le diagnostic systématique des obstacles à la continuité écologique** 5.3e.4 Faire diminuer le taux d'étagement des cours d'eau en arasant ou effaçant les obstacles à la continuité écologique sur des secteurs infranchissables pour rétablir la continuité en utilisant la classification des ouvrages** 6.3a.1 Diagnostiquer les causes de l'eutrophisation et les sources de pollution au sein des bassins d'alimentation des lacs 6.3a.2 Mise en place de zones tampons (pour le phosphore, les nitrates, et les sédiments) juste en amont du lac		5.3b.6 Communiquer sur le fonctionnement des cours d'eau et les bonnes pratiques d'entretien des berges et de la ripisylve 5.3c.3 Favoriser, informer et former les propriétaires sur les bonnes pratiques de gestion des étangs 5.3c.4 Cibler les programmes de contrôle des plans d'eau sur les secteurs prioritaires 5.3c.5 Analyse de l'incidence de la création des plans d'eau d'une taille < 1000 m2 (seuil de déclaration au titre de la nomenclature Loi sur l'eau) avant la création en prenant en compte la densité et la sensibilité du milieu 5.3c.6 Limiter la création de plans d'eau dans les secteurs à forte densité ou suivant la sensibilité du milieu 5.3e.5 Limiter la création de nouveaux obstacles à la continuité écologique lorsque le taux d'étagement ou d'autres indicateurs de densité d'ouvrages sont déjà importants (nombre, hauteur de chute) 5.3e.6 Sensibiliser les propriétaires d'ouvrages sur les modalités de gestion des obstacles à la continuité écologique	5.3b.5 Renaturation des cours d'eau en zone urbaine	22
Σ	26	1	15	5	47

Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures de chaque scénario contribuent-elles à l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
5.1 Assurer une gouvernance adaptée et faire émerger des porteurs de projets	Forte	Moyenne	Pas de mesure	Pas de mesure
5.2 Améliorer la qualité physico-chimique de l'eau	Forte	Pas de mesure	Forte	Moyenne
5.3 Restaurer et préserver la fonctionnalité des milieux aquatiques	Forte	Pas de mesure	Forte	Moyenne

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 5

- Les mesures (hors mesures organisationnelle et de communication) ciblent des secteurs géographiques particuliers en attente de résultats vis-à-vis de la réglementation et de la DCE ou pour lesquels les dégradations sont avérées.
- Les mesures du socle contribuent fortement à l'atteinte des objectifs sur les thématiques visées, mais n'est pas complet sur toutes les thématiques, n'abordant pas par exemple la question des plans d'eau eutrophisés, les phytosanitaires d'origine agricole ou les substances dangereuses.
- Les scénarios 2 et 3 renforcent l'efficacité des mesures du socle.

Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 5

- La faisabilité des scénarios ne semble pas compromise par des facteurs de faisabilité technique, des actions similaires étant déjà engagées sur une partie du territoire Allier-aval.
- Des contraintes liées à la gouvernance, à l'identification des propriétaires ou à la disponibilité du foncier pour réaliser des travaux de restauration pourraient retarder la mise en œuvre des mesures prévues.

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Moyenne	Importante	Importante	Importante
Principaux points de blocage identifiés	Acceptabilité et gouvernance moyenne (secteurs sans maître d'ouvrage), contraintes techniques possibles (disponibilité du foncier, identification des propriétaires...) et coûts importants	Pas de contrainte majeure pour la mesure 5.1.2. mais une incertitude qui demeure sur la gouvernance de cette mesure	Acceptabilité moyenne nécessitant un accompagnement prévu et difficulté de faisabilité « pratique » des mesures 5.3c.6, et 5.3e.5	Contrainte de faisabilité technique en lien avec la disponibilité du foncier (5.3b.5) qui risque de limiter l'ambition des projets

Axe 2 : Impacts des scénarios

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 5

- Les scénarios proposent peu d'actions d'accompagnement qui permettraient de réduire les impacts sociaux de certaines mesures.
- Seules les mesures de communication et l'assistance aux agriculteurs (pour des diagnostics d'exploitation) surtout présentes dans le scénario 2 permettent de limiter certains impacts potentiels sociaux négatifs identifiés.
- Globalement, les coûts additionnels qu'entraînent les mesures proposées restent limités au regard des bénéfices attendus.

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

Les usagers impactés par les mesures proposées seraient principalement les collectivités, les agriculteurs et les propriétaires d'ouvrages.

Les syndicats de rivières et d'assainissement, les communautés de communes et les communes sont concernées au cas par cas par ces mesures.

Même si différentes catégories d'agriculteurs sont concernées par les mesures, ce sont principalement les éleveurs qui seraient affectés par celles-ci.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Très importants	Faibles	Faibles	Importants
Agriculteurs	Moyens	Pas concerné	Moyens	Importants
Particuliers	Importants	Pas concerné	Moyens	Pas concerné
Industriels	Moyens	Pas concerné	Pas concerné	Importants
Sylviculteurs	Faibles	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné

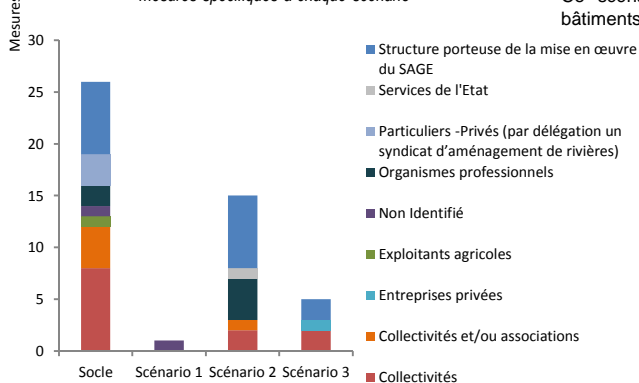
▪ **SOCLE** : Les mesures du socle engagent de manière importante tous les usagers par la réalisation de travaux aux coûts relativement élevés, et la modification de certaines pratiques de gestion pouvant générer un manque à gagner ou un surcoût d'exploitation.

▪ **SCENARIO 1** : De par son soutien aux maîtres d'ouvrage et la promotion de partages d'expériences au travers de réseaux d'acteurs et plateformes d'échange, ce scénario a globalement un impact social positif.

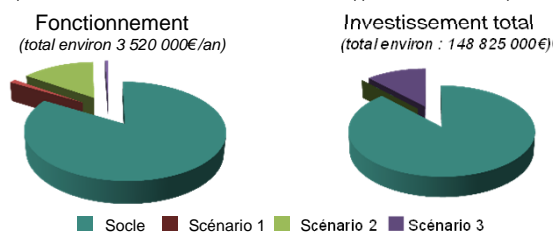
▪ **SCENARIO 2** : Les mesures prescriptives souhaitées pourraient représenter dans certains cas des contraintes complémentaires au développement de certains projets économiques d'acteurs locaux dont il est difficile aujourd'hui d'appréhender la localisation et la portée réelle. Ce scénario impacterait quelques éleveurs qui devraient investir dans l'amélioration des bâtiments d'élevage, la pose de clôture et d'abreuvoirs.

▪ **SCENARIO 3** : Ce scénario impacterait des usagers à travers des investissements importants (restauration en zone urbaines, diminution des rejets de lactoserum, réhabilitation de sites contaminés, traitement tertiaire en STEP).

Identification des types de maître d'ouvrage pour les mesures du socle et les mesures spécifiques à chaque scénario



Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario



Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux				
+++		+		Restaura des écosystèmes d'eau courante et assure le retour d'espèces aquatiques typiques.	+++	++		Cohérence d'intervention sur le territoire permettant de mutualiser certains coûts
+++		++		Améliore la libre circulation des espèces aquatiques (poissons, écrevisses...).	++			Créé des emplois
+++		++		Permet le brassage génétique des populations reconnectées.	+++		+++	Valorise le paysage aux abords de la rivière.
++		+		Améliore les capacités auto-épuratoires	+++		+	Valorise les activités récréatives aux abords de la rivière
++		+++		Élimine, en cas d'effacement total, les nuisances liées à la retenue (eutrophisation, réchauffement de l'eau, évaporation, etc.).	++	++	++	Améliore la qualité de l'eau
+++	+++	++		Réduit les taux de nitrates et phosphore	++			Contribue à la préservation de la santé des exploitants (utilisation de moins de phytosanitaires)
+	+++			Préserve des habitats et de la biodiversité remarquable	++	++	+	Réduit les risques de pathologie pour les bovins par la consommation d'une eau contaminée (gastro-entérites, mammites, douves, etc.).

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Répond fortement aux objectifs de la DCE	Délais d'émergence de la maîtrise d'ouvrage et des contrats de rivières et faible communication sur la restauration	Renforce la dynamique autour de l'enjeu de restauration des milieux aquatiques	Participation effective des collectivités et incertitude sur l'utilisation des outils mis à disposition	Évite des dégradations supplémentaires des milieux et de la qualité de l'eau par des actions préventives (communication et prescription)	Capacité des services à vérifier la mise en pratique des mesures prescriptives.	Cible les secteurs « mis de côté » jusque là pour la réalisation de travaux de restauration (villes, sites contaminés)	Coût important de réalisation et possible contraintes foncières (restauration urbaine)
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Mutualisation des actions avec celles du programme d'action nitrates ou tête de bassin.	Acceptabilité des mesures pour les particuliers et mise en place effectives d'actions pour améliorer la qualité de l'eau (nitrates, pesticides)	Partager les retours d'expérience et améliorer l'efficacité des actions de restauration (réalisation et nature des travaux).	-	Coordonnations des structures maîtres d'ouvrage pour harmoniser les discours et créer une doctrine SAGE.	Acceptabilité des mesures prescriptives (limiter la création d'ouvrages)	Valorisation paysagère et touristique des actions de restauration donnant la possibilité de trouver des financements auprès des acteurs du tourisme par exemple	-

Niveau de priorité (diagnostic)	Moins essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Forte

⇒ **4 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel**

- 6.1 Mettre en place une politique de gestion sur les têtes de bassin versant
- 6.2 Concilier les enjeux socio-économiques spécifiques à ces territoires (tourisme, sylviculture, plans d'eau, etc.) avec l'enjeu de préservation des milieux
- 6.3 Préserver, restaurer le bon état des masses voir rechercher l'atteinte du très bon état (voir enjeu "DCE")
- 6.4 Protéger les zones humides

⇒ **55 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios**

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
6.1	6.1a.1 Définir, inventorier les têtes de bassin versant et leurs gestion [...] 6.1b.1 Assurer une cohérence des financements publics sur les têtes de bassin versant[...] 6.1c.1 Mettre en œuvre une gestion concertée des têtes de BV[...]	6.1c.2 Favoriser l'émergence de gestionnaires ou de structures porteuses sur les zones non couvertes[...]		6.1b.2 Étudier la possibilité et envisager l'instauration de nouvelles sources de financements[...]	5
6.2	6.2g.1 Sensibiliser la population, les élus et les collectivités [...] ** 7.2b.1 Sensibiliser les sylviculteurs [...] 7.2b.2 Instaurer une distance minimale entre des plantations arborées à but de production et les écosystèmes aquatiques[...] 5.3c.1 Inventorier l'ensemble des plans d'eau[...] 5.3c.2 Inciter l'aménagement des plans d'eau les plus impactants voire (les)supprimer [...] ** 1.1.1 Mettre en place un schéma de gestion NAEP de la Chaîne des Puys[...] 1.1.2 Définir les volumes prélevables (équilibre besoins / ressource) [...] 1.3.1 Identifier les potentiels d'économies sur le bassin Allier Aval 1.3a.1 Améliorer les performances des réseaux AEP [...] 1.3b.1 Promouvoir une agriculture et des techniques économes en eau 1.3b.2 Accompagner l'émergence d'outils adaptés pour favoriser les économies d'eau 1.3d.1 Sensibiliser la population aux économies d'eau	1.1.4 Faire émerger un organisme unique pour gérer les autorisations de prélèvement à l'échelle du territoire du SAGE	6.2f.1 Sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'entretien des parcelles et de drainage 7.6a.1 Suivre l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme 7.6a.2 Encadrer la fréquentation et le développement de l'activité touristique[...] 7.6a.3 Élaboration d'un code de bonne conduite (entre usagers) [...] 7.6a.4 Canaliser la fréquentation motorisée[...] 7.6b.1 Veiller à une intégration des équipements touristiques et de loisir [...] 7.2b.3 Inciter la reconversion, lors des coupes, des peupleraies et des plantations de résineux à proximité des écosystèmes aquatiques [...] 7.2b.4 Prendre en compte l'enjeu milieu naturel dans les chartes forestières et les règlements de gestion des boisements 5.3c.3 Favoriser, informer et former les propriétaires [...] d'étags 5.3c.4 Cibler les programmes de contrôle des plans d'eau [...] 5.3c.5 Analyse des impacts cumulés significatifs de la création des plans d'eau d'une taille < 1000 m2 [...] 5.3c.6 Limiter la création de plans d'eau [...] 1.1.3 Mettre en place un réseau de points de référence (complémentaire aux points nodaux) [...] 1.3a.2 Développer les pratiques économes dans les collectivités 1.3c.1 Promouvoir les pratiques économes artisanat industrie et tourisme		28
6.3	6.3a.1 Diagnostiquer les causes de l'eutrophisation [...] des lacs 6.3a.2 Mise en place de zones tampons [...] juste en amont du lac 5.3e.1 Accompagner l'application de l'article L.214-17 code de l'environnement [...] ** 5.3e.2 Accompagner l'aménagement des obstacles [...] prioritaires dans le Grenelle** 5.3e.3 Achever le diagnostic systématique des obstacles [...] ** 5.3e.4 Faire diminuer le taux d'étagement des cours [...] sur des secteurs infranchissables [...] ** 5.3b.1 Veiller à la non dégradation et à la restauration des milieux [...] lors de projets d'aménagement [...] 5.3b.2 Restaurer les habitats piscicoles [...] sur les sections dégradées 5.3b.3 Restaurer et entretenir la ripisylve 5.3b.4 Restaurer la morphologie du cours d'eau [...]		5.2a.3 Limiter les apports en sortie de stations d'épuration [...] 5.2b.4 Inciter l'installation d'abreuvoirs [...] 5.2b.5 Améliorer le stockage, la gestion des effluents [...] d'élevage 5.2b.6 Améliorer la gestion des effluents[...] des producteurs fromagers [...] 5.3e.5 Limiter la création de nouveaux obstacles à la continuité écologique lorsque le taux d'étagement [...] sont déjà importants [...] 5.3e.6 Sensibiliser les propriétaires d'ouvrages sur les modalités de gestion [...] 5.3b.6 Communiquer sur le fonctionnement des cours d'eau et les bonnes pratiques d'entretien des berges et de la ripisylve	7.5a.3 Favoriser l'acquisition foncière des zones humides par les collectivités ou les associations	17
6.4	7.5a.1 Élaborer et mettre en œuvre les plans de préservation et de gestion sur les ZHIEP et les ZSGE 7.5a.2 Protéger les zones humides à travers les documents d'urbanisme**		7.5a.3 Empêcher les opérations d'assèchement, de remblais, de mise en eau et d'imperméabilisation sur les ZHIEP et ZSGE [...] 7.5a.5 Mettre en place une analyse de l'incidence des projets (même en-dessous des seuils de déclaration) (sur les ZHIEP et les ZSGE)		5
Σ	27	2	24	2	55

Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures spécifiques à chaque scénario permettent-elles de satisfaire l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
6.1 Mettre en place une politique de gestion sur les têtes de bassin versant	Forte	Forte	Pas de mesure	Faible
6.2 Concilier les enjeux socio-économiques spécifiques à ces territoires (tourisme, sylviculture, plans d'eau, etc.) avec l'enjeu de préservation des milieux	Moyenne	Moyenne	Forte	Pas de mesure
6.3 Préserver, restaurer le bon état des masses voir rechercher l'atteinte du très bon état (voir enjeu "DCE")	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
6.4 Protéger les zones humides	Forte	Pas de mesure	Forte	Moyenne

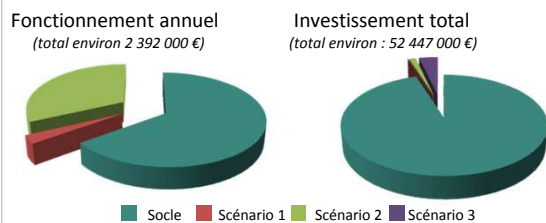
A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 6

- Le socle permet de satisfaire fortement quasiment l'ensemble des objectifs de l'enjeu 6. Cependant, la mise en œuvre d'un grand nombre des mesures du socle dépend de la structuration de la maîtrise d'ouvrage qui n'est abordée qu'à partir du scénario 1.
- Le scénario 1 permet de structurer la maîtrise d'ouvrage et ainsi d'assurer une cohérence des opérations d'entretien/restauration ainsi qu'une cohérence des financements
- Le scénario 2 permet de répondre quasiment pleinement à l'ensemble des objectifs, il apporte une très forte valeur ajoutée aux scénarios précédents en renforçant la réglementation, les actions de restauration et la communication autour des problématiques des têtes de BV.

Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Moyenne	Très importante	Moyenne	Importante
Principaux points de blocage identifiés	Investissements très importants liés aux actions de préservation et de restauration des milieux et de la ressource (enjeux 1, 5 et 7) + Acceptabilité moyenne des mesures liées à la restauration de la continuité écologique (enjeu 5)	Difficulté d'identification de la maîtrise d'ouvrage	Acceptabilité moyenne (mais accompagnement prévu) + Problème d'identification de la gouvernance + Difficulté sur de la faisabilité "pratique" de la mesure 5.3e.5	Faisabilité juridique de la mesure 6.1b.2 + Contrainte de faisabilité technique en lien avec le foncier pour l'acquisition de zones humides (coût de la mesure 7.5a.4 inestimable à ce stade)

Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario



A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 6

- Aucune contrainte majeure de faisabilité ne compromet la mise en œuvre des scénarios, si ce n'est le coût du socle qui nécessitera d'étaler dans le temps la réalisation des mesures.
- Afin que la gouvernance des opérations puisse être menée à bien, le scénario 1 doit impérativement être mis en œuvre.
- La mise en œuvre du scénario 3 ne laisse pas apparaître de difficulté, au contraire le scénario 3 permet une augmentation des ressources financières.

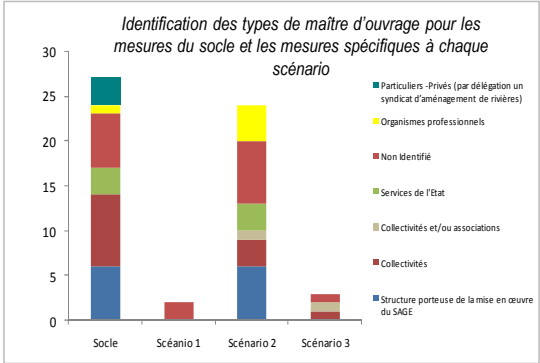
Axe 2 : Impacts des scénarios

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

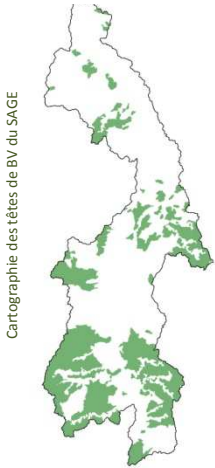
Les mesures de l'enjeu 6 et celles contribuant à satisfaire cet enjeu (mesures des enjeux 1, 5 et 7) impacteront toutes les activités réalisées en têtes de bassins versants. En effet, la définition et l'inventaire des têtes de bassins limitera ou conditionnera leur développement.

A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 6
 • Dès le socle, les collectivités sont très fortement impactées par des investissements lourds issus des mesures d'autres enjeux (notamment les mesures des enjeux 1 et 5).
 • Le scénario 2 permet de limiter certains impacts potentiels sociaux négatifs identifiés liés aux changements de pratiques, grâce à des mesures de communication.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Très importants	Faibles	Moyens	Moyens
Agriculteurs	Faibles	Faibles	Importants	Pas concerné
Industriels	Moyens	Pas concerné	Faibles	Pas concerné
Organismes professionnels du tourisme et des loisirs	Pas concerné	Pas concerné	Moyens	Faibles
Associations	Faibles	Moyens	Faibles	Pas concerné
Particuliers	Importants	Pas concerné	Faibles	Pas concerné
Sylviculteurs	Moyens	Pas concerné	Moyens	Pas concerné



▪ **SOCLE** : Les mesures du socle engageraient très fortement les collectivités en termes d'investissements et de gouvernance (nouvelles compétences, mise en œuvre de programmes de gestion opérationnels). Les particuliers et plus particulièrement les propriétaires de droit d'eau pourraient également être impactés fortement par des investissements pour participer à la restauration de la continuité écologique.



▪ **SCENARIO 1** : Les impacts de ce scénario cibleraient les collectivités mais aussi les associations qui pourraient se voir confier de nouvelles responsabilités en tant que maître d'ouvrage pour porter des programmes de gestion opérationnels.

▪ **SCENARIO 2** : Les impacts sont principalement liés à la promotion voire l'obligation de modifier les pratiques pour une meilleure prise en compte des têtes de BV, ce qui pourrait induire des manques à gagner pour les activités du tourisme (encadrement du développement touristique), de la sylviculture (reconversion de plantation) mais aussi des investissements importants pour les éleveurs (pose de clôtures et d'abreuvoirs, gestion des effluents, gestion des berges et de la ripisylve, gestion des parcelles et du drainage).

Même si différentes catégories d'agriculteurs sont concernées par les mesures, ce sont essentiellement les éleveurs qui seraient affectés par celles-ci.

▪ **SCENARIO 3** : Les impacts sont financiers et touchent plus particulièrement les collectivités qui pourraient devoir investir dans du foncier pour préserver les zones humides stratégiques.

Principaux bénéfices et gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux	Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
+++	+	+++	+	Préserve et restaure les têtes de bassin versant	+++		++		Améliore la qualité de l'eau potable
+++	+	+++	+	Améliore l'hydrologie et l'aspect quantitatif de la ressource en eau	+++	+	++		Limite les conflits d'usages
+++		+++	+	Améliore les capacités auto-épuratoires et restaure la qualité de l'eau	+	+		++	Mutualise certains coûts par la mise en place d'une cohérence d'intervention sur le territoire
++		++		Restaure la qualité trophique des plans d'eau	+++		+++	+	Favorise les "services rendus" par les milieux aquatiques et les zones humides
+++		+++	+	Préserve et restaure les habitats et la biodiversité remarquable et ordinaire des milieux aquatiques et humides et plus globalement l'environnement	+++		+++		Valorise les activités économiques et les activités récréatives aux abords de la rivière et des milieux humides selon la sensibilité des habitats
+++		+		Préserve les corridors écologiques et améliore la continuité écologique	+++		+++		Valorise le paysage, le cadre récréatif et ouverture de sites au public.
					+++		++		Économie d'eau

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Améliore le niveau de connaissance et organise une gestion globale des têtes de BV + actions de restaurations	Difficulté de mise en œuvre sans structuration de la maîtrise d'ouvrage prévue dans le scénario 1	Favorise l'émergence de la gouvernance	-	Renforce l'encadrement touristique, évite les dégradations supplémentaires des milieux par des actions préventives (communication et prescription)	Capacité des services à vérifier la mise en pratique des mesures prescriptives	Coût de réalisation faible et permet une augmentation des ressources financières	-
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Mutualisation des actions avec celles du programme d'action de l'enjeu 5	Acceptabilité des mesures par les particuliers	Bâti une gestion cohérente des têtes de BV	-	Coordination des structures maîtres d'ouvrage pour harmoniser les discours et créer une doctrine du SAGE	Acceptabilité des mesures prescriptives (limiter la création d'ouvrages)	Constituer des réserves foncières pour les collectivités, éventuellement disponibilité pour échange foncier avec des agriculteurs	Acceptabilité des agriculteurs

7

Enjeu 7 – Maintenir les biotopes et la biodiversité

Niveau de priorité (diagnostic)	Essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Forte

⇒ 6 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 7.1 Préserver la biodiversité "remarquable" et "ordinaire" des écosystèmes aquatiques
- 7.2 Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques
- 7.3 Agir contre les espèces envahissantes et nuisibles (aquatiques et végétales) en privilégiant la prévention
- 7.4 Restaurer et préserver les corridors écologiques
- 7.5 Assurer la gestion et la protection des zones humides
- 7.6 Favoriser un développement touristique respectueux des écosystèmes aquatiques

⇒ 44 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
7.1		7.1a.1 Coordonner les différents outils ou programmes qui visent à préserver ou restaurer le patrimoine naturel, voire promouvoir des outils sur des zones où ils seraient nécessaires (notamment les zones humides)	7.1b.2 Informer, sensibiliser les propriétaires et les usagers sur les ressources patrimoniales, sur la réglementation liée à l'eau et sur la biodiversité	7.1b.1 Développer des actions d'éducation à l'environnement spécifiques à l'eau en cohérence avec le plan biodiversité de la région Auvergne	3
7.2	7.2a.1 Favoriser la gestion patrimoniale des milieux et la préservation des souches sauvages des espèces vivantes en assurant l'application des dispositions du SDAGE concernant la gestion équilibrée de la ressource piscicole (9C-1 à 9C-5) et réviser les plans de gestion piscicole le cas échéant 7.2b.1 Sensibiliser les sylviculteurs aux bonnes pratiques d'exploitation respectueuses des espèces et des milieux aquatiques et humides 7.2b.2 Instaurer une distance minimale entre des plantations arborées à but de production (notamment résineux) et les écosystèmes aquatiques (milieux aquatiques et zones humides) 7.2c.1 S'assurer que les remises en état prévues pour les sites encore exploités ou les nouveaux respectent la préservation du milieu naturel et la ressource en eau ; en cohérence avec les enjeux 4 et 8 ** 5.2b.1 Préserver et restaurer les haies et la ripisylve 5.2b.2 Mettre en place des dispositifs enherbés (fossés enherbés, bandes enherbées)		7.2b.3 Inciter la reconversion, lors des coupes, des peupleraies et des plantations de résineux à proximité des écosystèmes aquatiques (milieux aquatiques et zones humides) 7.2b.4 Prendre en compte l'enjeu milieu naturel dans les chartes forestières et les règlements de gestion des boisements 7.2b.5 Préserver et gérer les forêts alluviales notamment dans le Val d'Allier 7.2c.2 Réhabiliter les anciennes gravières, maintenues en eau, dans un souci de préservation du milieu naturel et de la ressource en eau ; en cohérence avec les enjeux 4 et 8		10
7.3	7.3a.1 Mettre en place une animation pour assurer la surveillance de la prolifération des espèces envahissantes en s'appuyant sur le GRAPEEE existant 7.3a.2 Contrôler la prolifération et limiter la progression des espèces envahissantes (animales et végétales) identifiées			7.3a.3 Améliorer les connaissances concernant la contamination et la prolifération des espèces envahissantes existantes et potentiellement à risque 7.3b.1 Sensibiliser les commerçants au risque d'invasion des milieux naturels par les espèces exotiques mises en vente pouvant passer par la rédaction d'une charte 7.3b.2 Sensibiliser le grand public sur les risques de l'introduction d'espèces végétales envahissantes	5
7.4	5.3e.1 Accompagner l'application de l'article L.214-17 du code de l'environnement : réforme du classement des cours d'eau ** 5.3e.2 Accompagner l'aménagement des obstacles à la continuité écologique identifiés comme prioritaires dans le Grenelle ** 5.3e.3 Achever le diagnostic systématique des obstacles à la continuité écologique ** 5.3e.4 Faire diminuer le taux d'étagement des cours d'eau en arasant ou effaçant les obstacles à la continuité écologique sur des secteurs infranchissables pour rétablir la continuité en utilisant la classification des ouvrages **		7.4b.1 Favoriser la prise en compte dans les documents d'urbanisme les corridors biologiques existants (milieux aquatiques, humides, ripisylves) afin de les préserver et les maintenir 7.4b.2 Avoir des exigences environnementales fortes pour tout nouveau projet d'aménagement et d'activité économique (prendre en compte la notion de corridor dans l'étude d'impact) 5.3e.5 Limiter la création de nouveaux obstacles à la continuité écologique lorsque le taux d'étagement ou d'autres indicateurs de densité d'ouvrages sont déjà importants (nombre, hauteur de chute) 5.3e.6 Sensibiliser les propriétaires d'ouvrages sur les modalités de gestion des obstacles à la continuité écologique		8
7.5	7.5a.1 Elaborer et mettre en œuvre les plans de préservation et de gestion sur les ZHIEP et les ZSGE 7.5a.2 Protéger les zones humides à travers les documents d'urbanisme** 7.5b.1 Restaurer et recréer les zones humides dégradées (intérêt pour la gestion qualitative et quantitative de la ressource, intérêt patrimonial,...) (SDAGE 8B) 7.5b.2 Veiller à la compensation des pertes de zones humides lors des projets		7.5a.3 Empêcher les opérations d'assèchement, de remblais, de mise en eau et d'imperméabilisation sur les ZHIEP et ZSGE notamment dans les têtes de bassin 7.5a.5 Imposer et mettre en place une analyse de l'incidence des projets (même en-dessous des seuils de déclaration) sur les ZHIEP et les ZSGE) 7.5c.1 Sensibiliser les acteurs sur l'importance des zones humides et les modes de gestion adaptés aux différents types de zones humides	7.5a.4 Favoriser l'acquisition foncière des zones humides par les collectivités ou les associations	8
7.6			7.6a.1 Suivre l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme (fréquentation, pratiques, offres, etc...) 7.6a.2 Encadrer la fréquentation et le développement de l'activité touristique reposant sur la hiérarchisation des activités par rapport à leur impact sur le milieu 7.6a.3 Élaboration d'un code de bonne conduite (entre usagers) et développer une pratique des loisirs basée sur une fréquentation respectueuse de la rivière et de ses qualités originelles 7.6a.4 Canaliser la fréquentation motorisée voire l'interdire sur les secteurs sensibles (accompagner les maires pour la prise d'arrêtés municipaux) 7.6b.1 Veiller à une intégration des équipements touristiques et de loisir sur le territoire (assainissement, économie d'eau) ; à aménager les sites avec pour objectif la préservation des sites en canalisant la fréquentation	7.6a.1bis Suivre l'évolution des pratiques de loisirs et de tourisme (fréquentation, pratiques, offres, etc...) 7.6a.2bis Encadrer la fréquentation et le développement de l'activité touristique reposant sur la hiérarchisation des activités par rapport à leur impact sur le milieu 7.6a.3bis Élaboration d'un code de bonne conduite (entre usagers) et développer une pratique des loisirs basée sur une fréquentation respectueuse de la rivière et de ses qualités originelles 7.6b.1bis Veiller à une intégration des équipements touristiques et de loisir sur le territoire (assainissement, économie d'eau) ; à aménager les sites avec pour objectif la préservation des sites en canalisant la fréquentation 7.6b.2 Information du public in situ et notamment sur les anciennes gravières réhabilitées (en lien avec mesures de l'Enjeu 3 Cruces & Enjeu 8 Dynamique fluviale)	10
Σ	16	1	17	10	44

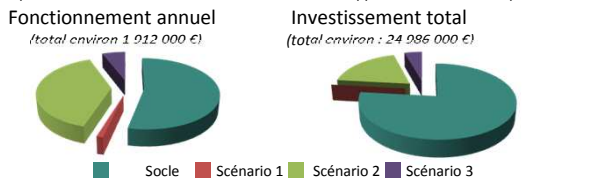
Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures spécifiques à chaque scénario permettent-elles de satisfaire l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
7.1 Préserver la biodiversité "remarquable" et "ordinaire" des écosystèmes aquatiques (milieux aquatiques, humides et des ripisylves)	Pas de mesure	Forte	Moyenne	Moyenne
7.2 Encadrer les usages pouvant dégrader la biodiversité des écosystèmes aquatiques	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
7.3 Agir contre les espèces envahissantes et nuisibles (aquatiques et végétales) liés aux milieux aquatiques (rivières, ripisylves, etc...)	Forte	Pas de mesure	Pas de mesure	Forte
7.4 Restaurer et préserver les corridors écologiques	Forte	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
7.5 Assurer la gestion et la protection des zones humides	Moyenne	Pas de mesure	Forte	Moyenne
7.6 Favoriser un développement touristique respectueux des écosystèmes aquatiques	Pas de mesure	Pas de mesure	Forte	Forte

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 7

- Les mesures du socle n'abordent pas tous les objectifs. Le socle permet de satisfaire fortement l'encadrement des usages impactant les milieux, la gestion des espèces envahissantes et la restauration/préservation des corridors écologiques et contribuent moyennement à la gestion des zones humides.
- Pour répondre fortement à l'ensemble des objectifs, le SAGE devra au moins réaliser les mesures du scénario 2.
- Une priorité d'intervention est donnée aux têtes de BV dans le scénario 2, seul le scénario 3 élargit la portée géographique des mesures au Val de l'Allier.

Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario



Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios

	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Faible	Très importante	Moyenne	Importante
Principaux points de blocage identifiés	Coûts très importants et acceptabilité moyenne des mesures liées à la restauration de la continuité écologique (enjeu 5)	Aucune contrainte majeure identifiée	Coûts très importants + Acceptabilité moyenne (mais accompagnement prévu) + Problème d'identification de la gouvernance + Difficulté sur de la faisabilité "pratique" de la mesure 5.3e.5.	Problème d'identification de la gouvernance + Contrainte de faisabilité technique en lien avec le foncier pour l'acquisition de zones humides (coût de la mesure 7.5a.4 inestimable à ce stade)

A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 7

- La faisabilité technique des scénarios n'est pas compromise par des facteurs de faisabilité technique ni financière malgré les coûts importants des scénarios.
- Les difficultés pour l'identification de la gouvernance pourraient compromettre la réalisation des mesures prévues dans le scénario 2 et 3.
- L'acceptabilité des mesures augmente avec les scénarios 2 et 3 grâce aux mesures de sensibilisation des usagers. »

Axe 2 : Impacts des scénarios

- A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 7**
- Les mesures impactent plus fortement les collectivités et plus particulièrement les syndicats porteurs de programmes de gestion pour la gestion et la restauration des milieux aquatiques.
 - Les industriels et plus particulièrement les carriers sont fortement impactés économiquement par le scénario 2.
 - Les organismes professionnels du tourisme et des loisirs des têtes de BV sont impactés par le scénario 2, et celles situées sur le Val d'Allier par le scénario 3.

▪ **SOCLE** : Les mesures du socle engageraient fortement certains usagers soit par de nouvelles responsabilités pour coordonner les mesures (encadrement des usages, plan de gestion des espèces envahissantes et des ZH) ou encore par des engagements financiers importants (restauration de la continuité écologique, plan de communication, implantation de dispositifs enherbés, restauration de ZH).

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

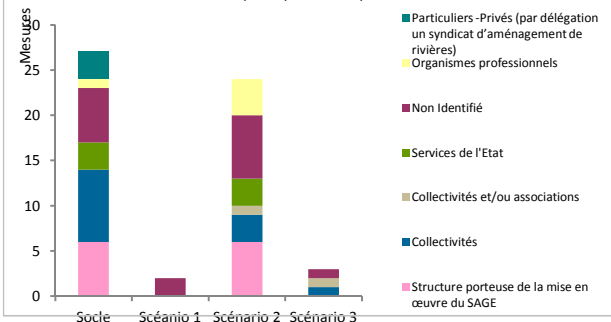
Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Très importants	Moyens	Importants	Importants
Agriculteurs	Importants	Pas concerné	Moyens	Moyens
Industriels	Pas concerné	Pas concerné	Faibles	Pas concerné
Organismes professionnels du tourisme et des loisirs	Pas concerné	Pas concerné	Moyens	Moyens
Associations	Moyens	Faibles	Moyens	Moyens
Particuliers et propriétaires	Pas concerné	Pas concerné	Faibles	Faibles
Sylviculteurs	Moyens	Pas concerné	Moyens	Pas concerné

▪ **SCENARIO 1** : Les impacts de ce scénario cibleraient les collectivités ou les associations, potentielles structures porteuses d'outils de gestion des milieux. Celles-ci auraient un rôle de coordinateur assurant une gestion cohérente de ces outils sur l'ensemble du SAGE.

▪ **SCENARIO 2** : Les mesures du scénario 2 engageraient de manière importante les usagers soit par de nouvelles responsabilités pour encourager la modification des pratiques plus respectueuses des milieux et pour contrôler la conformité des différents dossiers et travaux en cours, soit par des engagements financiers importants pour la restauration et la préservation des milieux (forêts alluviales, gravières, équipements touristiques, corridors écologiques).

▪ **SCENARIO 3** : Les impacts sont financiers, liés principalement aux coûts de la sensibilisation des acteurs à la prolifération des espèces envahissantes, et surtout aux coûts de l'acquisition de foncier pour la préservation de zones humides.

Identification des types de maître d'ouvrage pour les mesures du socle et les mesures spécifiques à chaque scénario



Principaux bénéfices et gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux	Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques
+++	+	+++	+	Préserve et restaure les habitats et la biodiversité remarquable et ordinaire des milieux aquatiques et humides et plus globalement l'environnement	++	+			Améliore la qualité de l'eau potable
+++		+++	++	Préserve les corridors écologiques et améliore la continuité écologique	++	+	+++		Limite les conflits d'usages
+++			++	Agit pour limiter les espèces envahissantes (aquatiques et végétales)	+++		++	+	Favorise les "services rendus" par les milieux aquatiques et les zones humides
++	+		++	Préserve l'effet tampon des zones humides sur les débits et l'alimentation des aquifères	++				Valorise le paysage, le cadre récréatif et ouverture de sites au public, (en lien avec la restauration des gravières).
+++		+	+	Améliore les capacités auto-épuratoires et la qualité physico-chimique	++		++	+	Améliore l'attractivité de certains site naturel et permet le développement éventuel d'activités touristiques sur les gravières
							++	++	Valorise les activités récréatives aux abords de la rivière et des milieux humides

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Améliore le niveau de connaissance pour mieux gérer les milieux remarquables et prévoit des actions de restauration et de sensibilisation	Coût important des mesures pour la mise en œuvre des plans de gestion	Coordonne les outils de gestion et promeut de nouveaux outils sur les zones nécessaires	Identification du maître d'ouvrage	Cible en particulier les actions de gestion et de restauration des têtes de BV + Forte sensibilisation des acteurs	Coût important de réalisation	Cible en particulier les actions de gestion et de restauration du Val d'Allier	Coût important de réalisation
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Vitrine du SAGE	La non identification de la gouvernance peut compromettre la réalisation des mesures	Mutualisation des compétences des structures porteuses sur les autres thématiques de gestion des milieux (Têtes de BV, Qualité DCE)	-	Valorisation paysagère et touristique des sites restaurés donnant la possibilité de trouver des financements auprès des acteurs du tourisme par exemple	La non identification de la gouvernance peut compromettre la réalisation des mesures	Valorisation paysagère et touristique du Val d'Allier pouvant apporter une meilleure appropriation de l'enjeu 8 (Dynamique fluviale)	La non identification de la gouvernance peut compromettre la réalisation des mesures

Enjeu 8 - Préserver et restaurer la dynamique fluviale de la rivière Allier en mettant en œuvre une gestion différenciée suivant les secteurs

Niveau de priorité (diagnostic)	Particulièrement essentiel
Plus-value (scénario tendanciel)	Très forte

⇒ 4 objectifs identifiés à partir des résultats du scénario tendanciel

- 8.1 : Préserver la dynamique fluviale de l'Allier de dégradations supplémentaires
- 8.2 Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier
- 8.3 Gestion du Domaine Public Fluvial
- 8.4 Définir et encadrer la gestion des extractions de granulats alluvionnaires (anciennes ou en cours)

⇒ 14 mesures retenues pour répondre à ces objectifs réparties dans le socle et les 3 scénarios

Obj	Mesures du Socle	Mesures supplémentaires du Scénario 1	Mesures supplémentaires du Scénario 2	Mesures supplémentaires du Scénario 3	Σ
8.1	8.1.1 Préserver l'espace de mobilité optimum 8.1.2 Encadrer la réalisation de projets d'aménagements d'intérêt public 8.1.3 Mettre en place un cadre pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales obligatoires 8.1.4 Mettre en place un outil de suivi et de connaissance de l'évolution de la morphologie du lit dans le cadre du SAGE**	8.1.5 Prendre en compte le développement de l'urbanisation dans l'espace de mobilité optimum (gestion de l'occupation du sol à long terme) 8.1.6 Accompagner les propriétaires et exploitants situés dans la zone de mobilité pour choisir une stratégie optimale 8.1.7 Informer et sensibiliser les usagers et les riverains à la stratégie mise en place et à l'intérêt général qui la motive		8.1.5 bis Prendre en compte le développement de l'urbanisation dans l'espace de mobilité maximum (gestion de l'occupation du sol à long terme)	8
8.2	8.2.1 Accélérer la restauration de l'espace de mobilité optimum 8.2.2 Mener des actions visant l'amélioration du transport sédimentaire		8.2.3 Mener des actions visant la restauration des milieux dans les zones prioritaires de restauration		3
8.3	8.3.1 Accompagner le transfert de propriété du Domaine Public Fluvial et de la compétence gestion à une collectivité et établir les principes de gestion du Domaine Public Fluvial**				1
8.4	8.4.1 Mener l'étude préalable à la gestion des anciennes gravières**		8.4.2 Mettre en œuvre un plan de gestion des anciennes gravières		2
Σ	8	3	2	1	14

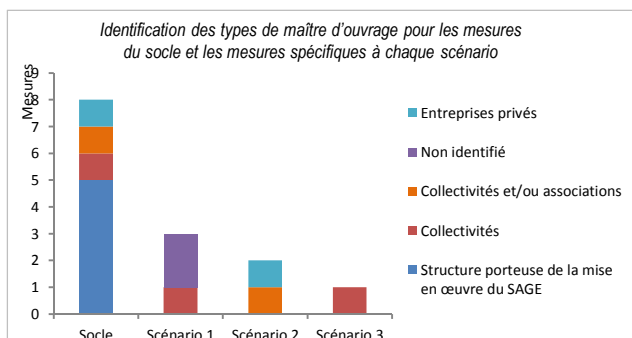
Axe 1 : Efficacité des scénarios : Comment les mesures de chaque scénario contribuent-elles à l'atteinte des objectifs ?

Objectifs	SOCLE	Plus-value apportée par le SCENARIO 1	Plus-value apportée par le SCENARIO 2	Plus-value apportée par le SCENARIO 3
8.1 Préserver la dynamique fluviale de l'Allier de dégradations supplémentaires	Forte	Forte	Pas de mesure	Moyenne
8.2 Restaurer la dynamique fluviale de l'Allier	Moyenne	Pas de mesure	Forte	Pas de mesure
8.3 Gestion du Domaine Public Fluvial (DPF)	Totale	Pas de mesure	Pas de mesure	Pas de mesure
8.4 Définir et encadrer la gestion des extractions de granulats alluvionnaires (anciennes ou en cours)	Faible	Pas de mesure	Totale	Pas de mesure

A retenir sur l'efficacité des scénarios de l'enjeu 8

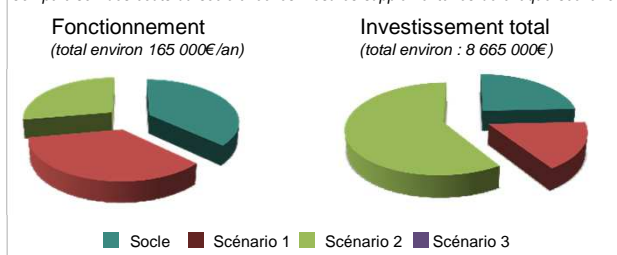
- Les mesures de chaque scénario ciblent chacune une des 3 enveloppes de mobilité de l'Allier définies dans l'étude Ept'eau.
- Les mesures du socle permettraient de satisfaire les objectifs de gestion du DPF et contribueraient fortement aux autres objectifs, mais sans les satisfaire pleinement.
 - La restauration des gravières n'est prise en compte d'une manière effective que dans le scénario 2.
- L'efficacité des mesures de l'objectif 2 (restauration) est plus forte dans le scénario 2 que dans le socle car ne se basant pas uniquement sur du volontariat.

Axe 3 : Evaluation de la faisabilité et points éventuels de blocage pour la mise en œuvre des scénarios



	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Faisabilité	Moyenne	Moyenne	Importante	Très importante
Principaux points de blocage identifiés	Acceptabilité faible des mesures de préservation de la dynamique fluviale et incertitude sur la maîtrise d'ouvrage d'une partie de la mesure 8.1.1. Incertitude sur les délais de réalisation pour la mise en place de la servitude	Absence de porteurs et de gouvernance pour l'animation Foncière	Coût important et maîtrise d'ouvrage non clarifiée (à la fois pour la restauration de sites prioritaires et pour la réhabilitation des gravières) Difficulté technique éventuelle pour la réalisation des travaux sur les gravières.	Acceptabilité limitée de la mesure 8.1.5.bis

Comparaison des coûts du socle avec les mesures supplémentaires de chaque scénario



A retenir sur la faisabilité des mesures de l'enjeu 8

- Aucune contrainte particulière ne compromet la faisabilité technique des mesures. Des outils et études existants pourront être mobilisés pour faciliter leur mise en œuvre (suivi, de la dynamique, gestion des gravières, etc.).
- La mise en œuvre du scénario 1 renforcerait l'acceptabilité du socle.
 - L'absence de porteur et la gouvernance de l'animation foncière pourraient compromettre ou retarder la mise en œuvre d'une partie du scénario 1.
- Le scénario 2 présente des coûts d'investissement importants. Il n'y a pas de coût supplémentaire pour la mise en œuvre du scénario 3.

Axe 2 : Impacts des scénarios

A retenir sur l'impact des scénarios de l'enjeu 8

- Les mesures impacteraient principalement les collectivités, les agriculteurs.
- Pour réduire les impacts négatifs, le SAGE devrait a minima mettre en œuvre le scénario 1.
- Des impacts socio-économiques positifs émergeraient des scénarios les plus ambitieux si les maîtres d'ouvrages et acteurs saisissent les opportunités qu'offrent certaines actions de réaménagement pouvant s'intégrer dans des projets de territoire ou produire des revenus financiers supplémentaires.

Principales conclusions sur les implications et les impacts attendus

Les usagers impactés par les mesures proposées sont tous ceux présents dans les différentes enveloppes de mobilité de la rivière Allier. Selon les scénarios ou les mesures, les usagers concernés seraient plus ou moins nombreux.

Niveau d'effort	SOCLE	SCENARIO 1	SCENARIO 2	SCENARIO 3
Collectivités	Très importants	Moyens	Très importants	Moyens
Industriels	Faibles	Moyens	Faibles	Moyens
Agriculteurs	Importants	Faibles	Faibles	Pas concerné
Associations	Moyens	Faibles	Moyens	Pas concerné
Services de l'Etat	Moyens	Pas concerné	Pas concerné	Pas concerné



260 kilomètres de rivières sont concernés.

Enveloppe	Surface (ha)
ER50	2 300
Espace MIN	14 800
Espace OPT	17 900
Espace MAX	36 500

Découpage en tronçons selon EPTEAU	
■	Sous-tronçon à dynamique intense
■	Sous-tronçon à dynamique modérée
■	Sous-tronçon à dynamique faible à inexistante
■	Lit de l'Allier
	Bassin-versant du SAGE Allier aval

▪ **SOCLE** : Les mesures du socle engagent de manière importante les usagers par de nouvelles responsabilités pour coordonner les mesures (mise en place de la servitude, animation foncière, transfert du DPF), des pertes éventuelles de foncier ou des engagements financiers importants (déplacement des enjeux : puits d'irrigation ou de captage, réalisation d'études préalables, etc.).

▪ **SCENARIO 1** : Les impacts de ce scénario sont principalement positifs (accompagnement foncier, sensibilisation). Les impacts négatifs seraient liés à des contraintes d'exploitation et d'occupation du sol pour le développement de l'urbanisation ou de carrières dans l'Eopt.

▪ **SCENARIO 2** : Les impacts financiers sont liés aux coûts d'investissement (réalisation des travaux de restauration en rivière et sur les gravières) et de fonctionnement (personnel nécessaire pour l'animation et la réalisation des travaux).

▪ **SCENARIO 3** : Les impacts sont identiques à ceux du scénario 1 (contraintes d'exploitation et d'occupation du sol pour le développement de l'urbanisation ou de carrières) mais concerneraient l'Emax et non uniquement l'Eopt.

Principaux bénéfices et de gains environnementaux et socio-économiques attendus

Socle	SC1	SC2	SC3	Contribution des scénarios aux bénéfices et gains environnementaux		Contribution des scénarios aux bénéfices et gains socio-économiques	
++		++		Préserve le fonctionnement hydrologique naturel de la rivière et les habitats aquatiques	++	Améliore la qualité de l'eau potable	
+++	++	+		Préserve les corridors écologiques et évite de nouvelles dégradations au plus proche du lit de la rivière		Valorise le paysage et ouvre des sites au public, (en lien avec la restauration des gravières).	
++	+	++	+	Limite l'enfoncement du lit de la rivière		Coûts évités par de la protection répétée des berges	
++	+	++		Préserve le fonctionnement des annexes hydrauliques	++		
++	+	++	+	Améliore la qualité de la nappe alluviale (quantité et qualité)			
++	++	+	++	Améliore et diversifie la biocénose et les habitats du corridor fluvial : connexions des zones de frayères, augmentation des zones refuges.			
++			+++	Permet la constitution de réserves de matériaux pour des restaurations futures			

ATOUTS, FAIBLESSES, OPPORTUNITES et MENACES du SOCLE et des mesures supplémentaires des 3 SCENARIOS

SOCLE		Plus-value du SCENARIO 1		Plus-value du SCENARIO 2		Plus-value du SCENARIO 3	
Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses	Atouts	Faiblesses
Donne un cadre à la préservation de la dynamique fluviale et limite sa dégradation	Ne traite que faiblement de la gestion des gravières et acceptabilité limitée des mesures (perte de foncier)	Améliore fortement l'efficacité des mesures du socle par l'accompagnement des acteurs	Ne répond qu'à un seul objectif de l'enjeu et la faisabilité technique et la gouvernance sont moyennes	Cible en partie la restauration des gravières « mis de côté » jusque là.	Coût important de réalisation	Coût nul pour la mise en œuvre de la mesure et faisabilité technique sans contrainte particulière.	Efficacité limitée par rapport à l'atteinte des objectifs de l'enjeu
Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces	Opportunités	Menaces
Vitrine du SAGE	Délais pour la mise en place effective de la servitude (procédure encore non expérimentée)	Réflexion globale sur le foncier et sa gestion, possibilité éventuelle de réaliser des aménagements fonciers.	Risque de mauvaise acceptation sociale (carriers et communes), éventuel frein au développement local	Coordination des actions de réhabilitation des gravières et des carrières (enjeu 8 et enjeu 4) et valorisation paysagère des gravières	Nombre de gravière à restaurer important (fonction de l'étude initial) et risque de report de délais pour la mise en œuvre des travaux.	Constituer des réserves foncières pour les collectivités, éventuellement disponibilité pour un échange de foncier avec des agriculteurs	Risque de mauvaise acceptation sociale (carriers et communes), éventuel frein au développement local



Pour plus d'informations

Corinne Forst – ACTeon - c.forst@acteon-environment.eu



Ou

Julie Weiss – Asconit - julie.weiss@asconit.com

